



NUMÉROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29	
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29	
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09	
Office du Tourisme	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30	02.98.92.53.57	
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 – Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	02.98.92.57.55	
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64	
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24	
Pharmacie	1, allée du stade	Françoise Bourdais 02.98.92.50.34	
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7	David Daden	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70	
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28	
Bac de collecte de vêtements	Services techniques		
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermée le mardi	02.98.92.57.58	
Déchets de jardin	Allée des peupliers		
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE			
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam	02.29.20.21.00	
Infirmières	Permanence dès 8h30	Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien	02.98.92.52.06
		Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat	02.98.92.53.13	
	Julie Scordia	02.56.06.29.29	
	Claire Le Ny		
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57	
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89	
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19	
Psychologue	Mercredi et jeudi après-midi	Vonnick Péton 06.88.73.81.34	
Urologue	Mardi matin	Olivier Develay 02.98.53.55.87	
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel 02.29.20.21.00	

INFORMATIONS COMMUNALES

La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 16 décembre 2022 à 18h en mairie. A l'ordre du jour :

1. Décision modificative
2. Autorisation de dépenses d'investissement 2023 1^{er} trimestre
3. Demande de subvention Volet 1 2023
4. Demande de subvention DETR 2023
5. Affaires diverses

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - OPAH

Soliha assure le suivi-animation de l'OPAH afin de renseigner et accompagner les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement. Un numéro de téléphone dédié et une adresse mail ont été créés à cette occasion : 02.56.69.55.26 ou opah.ccpcp@solihabretagne.fr

Solihia tiendra des permanences mensuelles sur les communes de Pleyben et Châteaulin :

- le 1^{er} vendredi du mois de 9h30 à 12h à Châteaulin, bâtiment France Services, quai Robert Alba.
- le 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h à Pleyben, bâtiment Ty ar Vuhez au 14, rue de Garsmaria.

PORTABLES USAGÉS

Le Département récupère vos portables usagés pour les recycler ! Jusqu'au 21 janvier, venez déposer vos portables usagés dans l'un des 600 points de collecte le plus proche de chez vous : mairie de Plonévez-Porzay.

ÉLAGAGE

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires, riverains des chemins ruraux, voies communales ou départementales, l'obligation d'élaguer et tailler les haies ainsi que les arbres de leur terrain. L'absence d'entretien des arbres et autres végétaux fragilise les infrastructures et renforce le risque de chutes de poteaux ou de coupures de câbles notamment lors d'épisodes climatiques sévères (tempêtes, vents violents) ce qui peut provoquer l'interruption des services de télécommunications ou de distribution d'électricité ou encore présenter un risque pour les usagers du domaine public. Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien, à titre préventif, de vos plantations situées à proximité des réseaux et voirie via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe. Quand il s'agit d'arbres situés à proximité du réseau électrique, vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec les équipes d'Enedis (via Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho...

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

VIE ASSOCIATIVE

RANDONNEURS DU PORZAY

Mercredi : jeux de société à 14h. Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h00, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque, aire de Tréfeuntec. Vendredi : section musico-vocale à 17h00, salle des associations.

Mardi 20 décembre : Cast. Mercredi 21 décembre : Kergoat. Vendredi 23 décembre : Plonévez-Porzay, suivie à 16h du « goûter de Noël », salle municipale. Renseignements : 06.47.98.83.53.

TRÉFEUNTEC 1856

Le tirage au sort de la tombola de Noël de l'association aura lieu le jeudi 22 décembre à 19h30 au bar Ar C'Hovel à Tréfeuntec.

AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES DU LYCÉE COLLÈGE JEAN MOULIN

Après la parution d'un premier livre sur les débuts du Lycée Jean Moulin, de la création en 1958 jusqu'en 1968, l'équipe de rédaction prépare une suite, de 1970 à 2000. Pour étoffer les articles, elle souhaite faire appel aux anciens élèves et à leurs parents pour obtenir des témoignages, photos, anecdotes sur cette période. Contacts : Guy Le Grand 4 rue de la Clarté 29550 Plonévez-Porzay – 07.84.35.92.27.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Le PIAL, pôle d'inclusion et d'accompagnement localisé recrute dans le secteur de Dinéault, Cast et du Porzay, des accompagnants pour des élèves en situation de handicap (AESH) dans les établissements scolaires. Les élèves peuvent ainsi profiter d'un accompagnement individualisé à la hauteur de leurs besoins, au sein de leur école. Contact : 02.98.73.01.98 ou pial.interdegre-chateaulin@ac-rennes.fr

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 18 décembre : messe à 11h à Plonévez-Porzay.